



Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe*****25073795***

DÉPOSÉ AU GREFFE LF

03-06-2025

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT DIVISION TOURNAI
GreffeN° d'entreprise : **0630 661 534****Nom**(en entier) : **XAVIER INVEST**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société à responsabilité limitée**Adresse complète du siège : **Rue de la guérison 66 7601 Péruwelz****Objet de l'acte : déménagement du siège social**

L'assemblée générale extraordinaire du 15 mars 2025 a décidé de transférer le siège social vers Chaussée de Bruxelles 65 7500 Tournai à partir de cette date.

Les fondateurs donnent une procuration spéciale à ACERTA Guichet d'entreprises ASBL, dont le siège social est établi en Région de Bruxelles-Capitale, avec représentant Pieter Cox sise à 1020 Bruxelles, Esplanade 1 boîte 65 RPM Bruxelles TVA BE 0480.513.551, ainsi qu'à ses collaborateurs, préposés et mandataires, avec possibilité de suppléance, d'accomplir toutes les formalités utiles ou nécessaires à l'égard de cette société en ce qui concerne son inscription à la Banque-Carrefour des Entreprises (BCE), l'affiliation à une caisse d'assurances sociales de la société et de ses indépendants, la demande aux impôts indirects et/ou directs (comme la TVA), l'émission de publications aux Annexes du Moniteur belge et d'autres obligations administratives éventuelles.

Pieter Cox
Représentant

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 12/06/2025 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).